Construisons ensemble nos projets pour Saulx-les-Chartreux !

Dans le cadre de la mise en place de réunions de quartier pour favoriser l'échange et le dialogue avec les Salucéens, les habitants du Rocher ont été conviés par l'équipe municipale le samedi 3 février dernier – salle Fernand Arnoult. Retrouvez ci-dessous le compte rendu.

Vos questionnements

J'habite en face de la salle Arnoult, je suis inquiète concernant la location de cette salle au printemps lors des fêtes (mariages …). Ça fait énormément de bruit jusqu'à 2 heures du matin. On m'a dit qu'elle était réservée tous les week-ends de printemps. Il faut indiquer que la musique sonorisée est interdite.

Réponses et préconisations apportées par la municipalité

La convention de location va être revue, incluant un alinéa rappelant les consignes aux locataires. La réfection de la salle est prévue en 2019, notamment concernant l'insonorisation, l'isolation intérieure et la rénovation extérieure.

Vos questionnements

Il n'y a pas que la musique. Lorsque les gens partent, ils klaxonnent, démarrent fort et cela, à 2 heures du matin.

La municipalité

Nous allons étudier cela et faire un rappel des consignes aux locataires, notamment à la remise des clés.

Vos questionnements

Est-ce que les stationnements peuvent être plus lisibles ? Il n'y pas de trottoirs, des crottes de chien, des trottoirs sous forme d'ornières. Rue Sadi Carnot, il y a des chiffres de toutes les couleurs au sol. Peut-on envisager des navettes à la demande, il n'y a aucun moyen de se rendre à la gare de Massy. Je ne peux me déplacer que vers Epinay, ce qui est déjà compliqué : il faut se rendre à l'arrêt au rond-point plus loin ou sur celui de la RN20.

La municipalité

Concernant les crottes de chien, c'est en effet une question de civisme. À la suite de la réunion de quartier de la semaine dernière dans le centre-ville, la consigne a été donnée aux Policiers Municipaux de verbaliser, de même concernant les crottins de chevaux. Des sacs gratuits sont à disposition en mairie. Un nouveau rappel de civisme sera fait dans le prochain bulletin municipal. Les chiffres de couleur au sol concernent un marquage pour le gaz et non le stationnement. Concernant votre besoin de transport, nous prenons en compte votre demande. Nous allons nous mettre en relation avec les services compétents.

Vos questionnements

La taxe d'habitation va être supprimée. Allez-vous vous rattraper sur la taxe foncière ?

La municipalité

Non, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts de la part communale sur la taxe foncière et la taxe d'habitation.

Vos questionnements

À propos du stationnement, l'ancien Conseil municipal avait fait tracer des bandes jaunes pour interdire le stationnement. Sont-elles valables ? Si oui, c'est complétement à l'inverse de ce qui doit être fait. La visibilité est masquée. Comptez-vous inverser, neutraliser ou enlever ?

La municipalité
En février 2018, une commission de travail va être mise en place avec les élus de la majorité et de l'opposition pour revoir le sens de circulation et le stationnement en ville. Une révision du marquage sera prise en compte.

Vos questionnements
J'habite en face de Carrefour. Concernant le transport scolaire, il y a une prise en charge financière prévue au-delà de 3 km du collège. Or, nous ne bénéficions pas de cette prise en charge, ce qui est injuste au regard de Ballainvilliers, qui en bénéficie. Pour le lycée, c'est compliqué de prendre le bus pour aller au lycée Prévert. En vélo, on n'en parle même pas. Ma fille prend le bus, les automobilistes roulent à grande vitesse, c'est dangereux pour les enfants. Je ne vois pas la Police Municipale le matin.

La municipalité
Les prises en charge des transports scolaires du collège et du lycée relèvent de la compétence du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France). La vitesse est une problématique générale au sein du village, à laquelle nous souhaitons remédier en mettant en place un plan de sécurisation et de circulation.

Vos questionnements
Concernant le plan de circulation, je m'inquiète de voir tous ces trous et pourquoi le 30 km/h partout ? Les bus ne respectent pas la vitesse indiquée.

La municipalité
En raison des conditions climatiques actuelles, le rebouchage déjà effectué n'est pas suffisant. Au printemps, une opération de rebouchage à chaud aura lieu partout dans la ville et notamment route de Montlhéry. Le budget 2018 en sera doublé. Le 30 km/h est une question de sécurité. La société de transport sera de nouveau avertie de ce dépassement de vitesse.

Vos questionnements
Les habitants du haut bénéficient des avantages financiers du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) et pas ceux du bas. La demande de dérogation a déjà été effectuée auprès du STIF. La FCPE (Fédération de Conseils de Parents d'Élèves) s'est enquise de cette demande de dérogation et nous n'avons pas eu gain de cause. La population vieillit, c'est un frein pour de nouvelles installations.

La municipalité
La municipalité est consciente de cette difficulté, nous y travaillons.

Vos questionnements
L'isolement phonique ne suffira pas à pallier les nuisances sonores de la salle Fernand Arnoult. L'arrêt de cette location avait été précédemment décidé par l'ancienne municipalité au regard du problème de manque de respect du voisinage. Je suis venue m'installer ici pour le calme. Je vais appeler les gendarmes en cas de débordement car c'est gênant. Cependant, ce n'est pas à nous de faire respecter la loi sur la nuisance sonore mais bien à la municipalité. Les activités des associations de sport ne posent pas problème.

La municipalité
En juillet, en août et aux vacances scolaires, il n'y a pas de location de salle. Nous nous engageons à retravailler la convention de location en fonction des différents événements. Vous pouvez bien sûr contacter la Gendarmerie en cas de nuisances. Le maire indique que si cela devient ingérable et invivable, nous arrêterons la location.

Vos questionnements
J'ai acheté il y a 5 ans, j'ai de plus en plus de bruit d'avions. Je ne suis pas éligible au remboursement des fenêtres par Aéroports De Paris. La ville touche-t-elle une indemnité en proportion des nuisances ? Avez-vous des informations sur l'ouverture d'Orly la nuit ?

La municipalité
L'indemnité est de 14 000 euros. L'élu à l'environnement prendra en charge ce sujet. Nous n'avons pas d'informations sur les projets concernant Orly.

Vos questionnements
Un habitant rajoute qu'il habite à 200 mètres des lignes aériennes : je note que le passage des avions est de plus en plus important au-dessus de ma maison. J'ai fait des relevés : j'ai noté 85db au lieu de 45db normalement.

La municipalité
Effectivement, nous avons observé sur l'ensemble de la ville une augmentation du bruit et des passages bas de certains avions. L'élu à l'Environnement va se saisir de ce dossier pour travailler avec Aéroports De Paris.

Vos questionnements
Est-ce qu'une action commune est prévue entre Villejust, Nozay et Saulx-les-Chartreux pour lutter contre les nuisances liées à la pratique du moto-cross ?

La municipalité
En effet, une concertation a eu lieu avec Villejust et Nozay visant à interdire le moto-cross dans la forêt du Rocher. Des verbalisations seront faites. Le maire rappelle que la pose des fils nylon entre des arbres relève du pénal. La loi doit être respectée via les forces de Police et insiste sur le fait que les habitants ne doivent pas faire leur propre justice. La mise en place de l'opération « Participation citoyenne » va permettre de désigner des habitants volontaires, qui seront habilités à alerter la Gendarmerie lors de situations d'insécurité.

Vos questionnements
Le marquage au sol, les STOP, il y a des incohérences. Les lignes blanches peuvent-elles être tracées. Il y a des gens qui se garent n'importe où.

La municipalité
Les abus de stationnement seront verbalisés. Au sujet des panneaux STOP, le maire indique qu'il va continuer à en installer. Cette mesure est efficace au regard de la diminution des accidents : un accident par semaine avant leur pose.

Vos questionnements
Route de Montlhéry, pourquoi 3 STOP ? 30 km/h, c'est pénible et difficile à maintenir mais heureusement, car, si cela n'existait pas, j'aurais renversé un enfant Chemin des Palais.

La municipalité
La verbalisation sera systématique lorsque les gens doublent. Si cela peut sauver des vies, c'est prioritaire.

Vos questionnements
Chemin de la Creusière, il y a obligation de se déporter à cause des arbres. Y a-t-il un élagage prévu ?

La municipalité
Oui. De même que le budget élagage sera doublé.

Vos questionnements
Au niveau des nouvelles technologies de communication, où en sommes-nous ?

La municipalité
La ville de Saulx-les-Chartreux est équipée en fibre. La bonne nouvelle, c'est que les grands opérateurs vont peut-être s'installer sur la commune. Ce sera probablement le cas de Bouygues en 2019.

Vos questionnements
À 6 heures du matin, tous les jours, la balayeuse de Carrefour fonctionne du côté de Saulx. Cela crée des nuisances sonores fortes.

La municipalité
Des contacts pourront être établis avec la Directrice de Carrefour afin de minimiser les passages.

Vos questionnements
Le nettoyage au Rocher ?

La municipalité
La balayeuse de la mairie ne pouvait pas monter au Rocher. Elle sera revendue. La municipalité a fait le choix d'externaliser la prestation. Le nettoyage aura lieu une fois par mois.

Vos questionnements
Le nettoyage ne peut pas être fait là où sont les voitures. Il faut faire une information.

La municipalité
En effet, une campagne d'information sera faite, afin que les Salucéens déplacent leur voiture.

Vos questionnements
Les caniveaux ont été faits hier matin.

La municipalité
Le maire confirme.

Vos questionnements
C'est aux gens de nettoyer leurs trottoirs, certains le font mais déversent les feuilles sur la route.

La municipalité
Préalablement, les trottoirs vont être nettoyés par la municipalité. La mairie doit d'abord donner l'exemple pour ensuite mener une action de sensibilisation par la Police Municipale auprès de chaque riverain : il est de leur responsabilité de nettoyer leur trottoir.

Vos questionnements
Nous sommes contents du nettoyage. Serait-il possible d'intégrer le passage de la balayeuse au calendrier de collecte des déchets. Les jardinières, les gens se garent devant. Les lignes séparatrices ne servent à rien.

La municipalité
Une communication aux riverains sera faite pour informer du passage de la balayeuse.

Vos questionnements
Une Salucéenne indique que les jardinières favorisent le ralentissement.

Vos questionnements
Y a-t-il une surveillance des réseaux d'eau ? Une canalisation s'est rompue devant ma maison.

La municipalité
Les canalisations sont anciennes. Elles datent de 1963 et elles sont installées sur un sol sableux. Elles se casseront vraisemblablement de nouveau. Au chemin de la Creusière, une canalisation était fissurée, la pression était très forte. Des affaissements de la chaussée se sont produits. SUEZ change progressivement le réseau. Il faut savoir que les coûts sont exorbitants.

Vos questionnements
Le projet de la fermeture des hôpitaux d'Orsay, Longjumeau, Juvisy est-il définitif ? Le nombre de lits est insuffisant.

La municipalité
Oui. C'est un projet décidé par l'État, voté par les maires de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, en raison d'un manque de sécurité sanitaire sur ces bâtiments au regard de leur vétusté et de leur manque de moyens. Ce projet propose un système ambulatoire performant.
L'hôpital de Longjumeau est devenu de moins en moins attractif. Seulement 20% des Longjumellois le fréquentent.
Le maire reste extrêmement vigilant quant à cette question sanitaire publique qui inquiète les Salucéens.

Il indique que, dans l'intérêt général, il est intervenu afin qu'un possible agrandissement, en cas de saturation, soit possible pour garantir un nombre de lits suffisants. Un centre de consultation d'urgence sera maintenu à Longjumeau.
Cet hôpital de nouvelle génération, situé à Saclay, vise à mutualiser l'offre de soins et à développer la télémédecine.

Vos questionnements
Et l'imagerie médicale à Longjumeau ?

La municipalité
Elle persistera à Longjumeau.

Vos questionnements
J'habite à Saulx depuis 4 ans, y a-t-il un projet de trottoirs ? Devons-nous le faire tout seuls ? Quelles sont les règles d'urbanisme ? Peut-on le faire comme on le souhaite ? Y a-t-il une obligation d'uniformisation ? Notre quartier est plus isolé et plus exposé au vol. Quels moyens mettez-vous en place ? Ne peut-on faire une analyse sur les secteurs cambriolés ?

La municipalité
La réglementation concernant les trottoirs existe, vous pouvez vous informer auprès des Services Techniques qui étudieront votre demande selon les critères techniques, notamment le respect des bordures en bateau. Le choix est libre (dallages, pavés, gazon ...).
22 cambriolages ont été recensés à Saulx-les-Chartreux en 2017. Le maire indique que ce chiffre est insatisfaisant pour lui.
Pour remédier à cette situation d'insécurité, le dispositif « Participation citoyenne » va être mis en place.
Il est élaboré dans l'objectif de lutter contre les cambriolages et les agressions. Deux habitants du Rocher se sont portés volontaires ; leur candidature sera étudiée. Ils seront amenés à travailler en étroite collaboration avec la Gendarmerie et la Police Municipale. Un diagnostic intercommunal sur la pertinence de l'utilisation de la vidéosurveillance va être effectué, afin de nous éclairer sur cet investissement coûteux.

Vos questionnements
Pour l'hôpital, la réponse ne peut pas encore être considérée comme définitive. Le COPERMO (Comité Interministériel de la Performance et de la Modernisation de l'offre de soins) ne donnera sa réponse que le 27 février 2018.

La municipalité
C'est entendu.

Vos questionnements
Allez sur le site du « Comité de défense des hôpitaux ». Ce qui a été dit ici n'est pas la vérité. La décision n'est pas encore officielle. Une mobilisation citoyenne est mise en place pour lutter contre la fermeture de l'hôpital. Des tracts informatifs sont distribués au marché de Longjumeau. Le vote de la COPERMO aura lieu le 27 février.

La municipalité
Cette fermeture fait partie d'un projet national au regard de l'évolution de l'offre de santé. Nous prenons seulement acte de cet événement.

Vos questionnements
Que vont devenir les services de Longjumeau ? Le service d'urgence sera-t-il maintenu ?

La municipalité
Un centre de consultations et soins urgents sera maintenu.

Vos questionnements
Qu'en est-il de la décharge de la RN20 ?

La municipalité
Réponse du Maire : en ma qualité de suppléant d'Agnès EVREN, lors de la période des Législatives, nous nous étions engagés sur le nettoyage de cette décharge, le coût étant estimé à 50 000 euros. Entre-temps, un devis effectué par la mairie de Ballainvilliers l'a estimé à 250 0000 euros. À ce jour, la sécurisation et le nettoyage de l'ensemble sont évalués à 516 000 euros.
Au regard de la dangerosité de ce site, dont les déchets débordent sur la bande d'arrêt d'urgence, le Préfet a été saisi pour statuer. Une concertation a eu lieu entre les villes avoisinantes, le Département, la Région, l'Etat et le SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères) pour trouver une solution à cette situation d'insalubrité. Le Département s'est engagé à nettoyer la bande d'arrêt d'urgence et à sécuriser l'endroit pour empêcher l'arrêt des camions.

Vos questionnements
Et au sujet de l'agrandissement de la casse de voitures ?

La municipalité
La situation de la casse auto est conforme.

Vos questionnements
Où en sommes-nous de l'avancement du projet ITM (Aménagement de l'ancien siège social Intermarché) ? Et la sortie des véhicules ?

La municipalité
L'ancien PLU (Plan Local d'Urbanisme) prévoyait 100 logements. Ce projet a été abrogé et s'orientera probablement vers des résidences pavillonnaires, entre 22 et 24 logements, qui s'intégreront parfaitement au cachet du quartier du Rocher. La sortie ne débouchera vraisemblablement pas sur le Chemin de la Creusière.

Vos questionnements
Ne peut-on pas prévoir une partie du terrain pour le stationnement côté gauche ?

La municipalité
Seul, un trottoir pourra être envisagé.

Vos questionnements
Pourquoi pas une piste cyclable pour relier le Rocher au centre-ville ?

La municipalité
Nous souhaiterions relier le centre-ville au Rocher par une voie cyclable. La réfection de la route de Montlhéry, très endommagée, représente un coût trop important pour notre commune. La rétrocession de cette route pourrait être suggérée au Département, sous condition de la maintenir à deux voies.

Vos questionnements
Nous habitons une région boisée. La commune possède une souffleuse, la commune ne pourrait-elle pas faire passer la souffleuse ?

La municipalité
Ce matériel datant de M. QUEFFELEC, maire de Saulx-les-Chartreux de 1989 à 1995, est obsolète.
Nous avons constaté que le matériel utilisé par l'ensemble des agents des Services Techniques était inadapté et défectueux. Dans nos investissements, nous avons priorisé l'achat de matériel et d'une camionnette pour leur donner les moyens de travailler dans de bonnes conditions.

Vos questionnements
Sur le Rocher, nous ne bénéficions pas des services communaux à part la fibre et le ramassage scolaire. Qu'envisagez-vous pour : relier le quartier du Rocher au centre-ville, améliorer la qualité des routes et des voiries, trouver des solutions sur la problématique du stationnement ?

La municipalité
Au prix de l'effort de tous, depuis un an et demi, nous avons réussi à redresser les finances : de - 450 000 euros en 2016, nous terminons, à ce jour, excédentaires.
Une nouvelle organisation des Services Techniques, impulsée en interne, a permis d'améliorer leur efficacité sur le terrain. Notre commune se différencie des autres villes par la multiplicité et la qualité de ses services.
Nos futurs chantiers en 2018 vont porter sur l'entretien de nos voiries et de notre environnement (élagage, nettoyage, rebouchage ...).
Avoir assaini les finances nous permet de conserver une autonomie dans la prise de décisions politiques.

Vos questionnements
Qu'apporte la CPS (Communauté d'agglomération Paris-Saclay) ?

La municipalité
Il s'agit d'une boîte à outils pour nous permettre de réaliser certains projets et obtenir des aides (subventions)

Vos questionnements
Qu'en est-il du calendrier de collecte des ordures ?

La municipalité
La compétence de collecte des ordures ménagères relève de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay qui distribuera prochainement le calendrier. Celui-ci est également consultable sur le site de la ville.

Vos questionnements
J'habite 12 avenue Paul Doumer. Je suis satisfaite du personnel technique : à la suite d'une réunion de quartier, une barrière a été posée. Plus de saletés, plus de quad …

La municipalité
Ce compliment sera relayé.
La pose de barrières est en effet une mesure efficace pour sécuriser ou limiter l'accessibilité. Dans le cadre de la nouvelle association d'agriculteurs « Saulx Agricole », en partenariat avec la mairie, des barrières vont être mises en place pour protéger et préserver la plaine agricole.
Au sein de notre commune et des communes avoisinantes, le phénomène de dépôts sauvages s'accentue. L'État a été saisi pour sanctionner ces contrevenants.

Vos questionnements
Les gens déposent des gravats en bas du Rocher.

La municipalité
Si vous constatez cet état de fait, photographiez la plaque du contrevenant et signalez-le à la Police Municipale.

Vos questionnements
Concernant l'entretien, des choses peuvent être améliorées sans coût supplémentaire. Pourquoi ne pas aller jusqu'à la barrière pour ramasser les détritus ? Est-il vrai que selon le Directeur des Services Techniques, il n'y a que 10 agents.

La municipalité
En effet, compte-tenu de départs en retraite, les effectifs s'en trouvent réduits. Les outils de travail se modernisent et sont plus adaptés à la charge de travail. De plus, une réorganisation de travail et de planification des tâches a été mise en place au niveau des Services Techniques.

Vos questionnements
Qu'en est-il de la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) ?

La municipalité
Afin d'échanger autour des attentes de la population, des réunions publiques sur les projets d'aménagement de la rue du Rocher et du site d'Intermarché au Rocher auront lieu prochainement. La date de celle de la rue du Rocher est fixée au 10 mars 2018.

Vos questionnements

À cause des nouvelles règles du PLU élaborées par l'ancienne majorité, nous avons perdu 1000m² de terrain constructible. Comptez-vous maintenir ce PLU ?

La municipalité

Il y aura une révision du PLU et la limite des 50 mètres sera enlevée.